



**LA GUIDELOISE**  
Section Football  
56520 GUIDEL  
N° Autorisation  
municipale : 17/26

Renseignements et réservations :  
Xavier LECERF  
5, allée Louis Guillel  
56520 GUIDEL  
06-75-75-29-55  
Mail : [xavier.lecerf@orange.fr](mailto:xavier.lecerf@orange.fr)

**DIMANCHE 05 juillet 2026**

**REGLEMENT GENERAL DU TROC ET PUCES**

**TROCS ET PUCES**  
**KERPRAT** (intérieur et extérieur)

Nom, association : .....  
Prénoms : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Téléphone : .....  
Pièce N° : .....  
Délivrée le : ..... / ..... / ..... ( Joindre Photocopie )  
Délivrée par : .....

(1) **Type de pièce** : Carte d'identité, Permis de conduire, Passeport

est autorisé à vendre ou à échanger des objets lui appartenant lors de la foire qui se déroulera  
**Dimanche 05 juillet 2026 à partir de 07h00 (exposants) à KERPRAT**

Règlement à l'ordre de la Guidéloise Football à faire parvenir à Mr LECERF Xavier  
Pour le Président et par délégation :  
Xavier LECERF

**Art. 1** Cette manifestation est ouverte à tous, particuliers, amicales associations, artisans  
(Professionnels non acceptés).

**Art. 2** Les exposants devront se présenter à l'accueil qui sera ouvert dès 07h00, munis de leur pièce d'identité avant servi à remplir la demande de réservation.

**Art. 3** Les Exposants doivent être présents de 9h00 à 18h00 impérativement  
Les autorisations étant nominatives, elles ne pourront en aucun cas être modifiées au profit d'une tierce personne.

**Art. 4** Les responsables de l'association LA GUIDELOISE ( Section Football ) ne pourront être tenus pour responsables des vols, détériorations et tout autre accident pouvant survenir pendant le déroulement de la foire.

**Art. 5** La vente ou le don d'animaux sera strictement interdit.

**Art. 6** Les responsables de la manifestation se réservent le droit de refuser toute personne pouvant nuire à la renommée de la manifestation ou de l'association.

**Art. 7** Pour être validées, les réservations et règlements devront nous parvenir **avant le 2 juillet 2026 (chèque à l'ordre de la Guidéloise Football)**

**Art. 8** Toute réservation faite et non occupée à 9h00 sera annulée au profit d'un exposant en attente. Son règlement restant la propriété de l'association organisatrice de la manifestation

**Art. 9** Il est interdit aux exposants de laisser leurs invendus et déchets sur place et aux alentours, sous peine d'amende. Les exposants doivent reprendre leurs invendus avec eux.

**Art. 10** L'inscription définitive vaut acceptation de ce présent document.

**Réservation Emplacement**

**Règlement à l'ordre de la Guidéloise Football**

Modèles emplacements	nombre	Tarif unitaire	Total
Emplacement extérieur 20 m <sup>2</sup> avec véhicule		20 €	
Si besoin Location table (2 ml)		5 €	
Table en salle (fournie) 1m		5 €	
Emplacement en salle pour un portant (non fourni)		5 €	
		A régler	

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Xavier LECERF  
5, allée Louis Guillel 56520 GUIDEL  
Tél. 06-75-75-29-55  
Mail : [xavier.lecerf@orange.fr](mailto:xavier.lecerf@orange.fr)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom, prénom) .....

Né(e) le ..... à .....

Domicilié(e) (adresse complète).....

.....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à ....., le .....

Signature

---